OEA/Ser.W

 CIDI/INF. 565/23

 18 août 2023

 Original: anglais

DOCUMENT DE RÉFLEXION

Réunion ordinaire du

Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI)

29 AOÛT 2023

**THÈME : LES NÉOBANQUES COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT**

1. **Contexte et justification**

En Amérique latine et dans les Caraïbes, près de 60 % des transactions se font en espèces et sept personnes sur dix ne sont pas bancarisées ou le sont insuffisamment. Cette situation a alimenté l'un des taux d'inégalité des revenus les plus élevés au monde.[[1]](#footnote-1)/

Au cours de la dernière décennie, les néobanques ont émergé dans le cadre de solutions innovantes de technologie financière (fintech) visant à accroître l'inclusion financière dans la région. Les clients accèdent à leurs comptes dans les néobanques par le biais d'applications mobiles et de portails en ligne. Ces nouveaux acteurs n'ont pas de succursales physiques et n'ont donc pas de dépenses telles que le loyer, l'électricité et les investissements dans les infrastructures, qui représentent un pourcentage important des dépenses des établissements bancaires conventionnels. Par conséquent, les néobanques offrent des frais moins élevés à leurs clients.

En règle générale, les néobanques ne possèdent pas de licence bancaire traditionnelle et leur offre reste limitée (comptes courants, transferts d'argent, cartes de débit) par rapport aux banques conventionnelles. Cependant, en s'associant à des banques agréées, les néobanques peuvent offrir à leurs clients une gamme plus large de services financiers (cartes de crédit, prêts, etc.).

Les néobanques ont contraint les banques conventionnelles à s'alléger, à devenir plus rapides et plus performantes, et à réagir en lançant leurs propres initiatives de banque numérique pour servir de nouveaux segments et de nouveaux marchés. En fait, une néobanque sur trois dans la région est aujourd'hui issue d'une entreprise dérivée d’une banque conventionnelle. Cette concurrence accrue des néobanques réduit le coût des services financiers.

Les néobanques ont donc joué un rôle central dans l'amélioration de l'inclusion financière dans la région. Plus de 80 millions de Latino-Américains étaient clients de néobanques en 2021. Les trois quarts des plus de 60 néobanques d'Amérique latine et des Caraïbes sont des consommateurs non bancarisés ou sous-bancarisés. Dans une étude récente, le Fonds monétaire international (FMI) souligne que l'ensemble du secteur de la fintech est associé à une réduction des inégalités de revenus, à une baisse du coefficient de Gini et à un niveau d'emploi féminin plus élevé,[[2]](#footnote-2)/ contribuant ainsi directement ou indirectement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier les objectifs 1, 5, 8 et 10.

Les néobanques influencent et modifient également la façon dont les gens envisagent les services bancaires. Elles proposent des services pour éduquer les clients sur l'importance de la budgétisation, de l'épargne et de l'investissement. Elles donnent aussi à leurs clients les moyens d'agir et leur permettent de gérer plus facilement leurs finances.

Les néobanques ont également joué un rôle majeur dans l'expérimentation de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, la biométrie et la chaîne de blocs, afin de contribuer à rendre les services bancaires plus sûrs et plus efficaces.

Néanmoins, de nombreuses néobanques disposent d'une marge de manœuvre importante pour innover. Relativement peu d'entre elles proposent des produits et des prêts aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises (MPME), même si l'expérience client des MPME avec les banques conventionnelles est souvent nettement moins bonne que celle des consommateurs.[[3]](#footnote-3)/

L'expansion des néobanques et, plus important encore, de l'ensemble du secteur des fintechs, a également accru les risques systémiques, créant des défis à la fois pour la réglementation et la supervision. Comme le souligne le FMI, « si certains risques sont propres à la fintech, beaucoup d'autres sont liés à des produits et institutions sous-jacents similaires à ceux auxquels est confronté le système financier conventionnel. En particulier, la fintech peut accroître les risques opérationnels et ceux liés à la protection des données et des consommateurs ».[[4]](#footnote-4)/

Lors du choix du cadre réglementaire, quatre options sont possibles. Tout d'abord, un pays peut ne prendre aucune mesure concrète. Deuxièmement, elle peut décider de tester et d'apprendre grâce à des outils tels que les centres d'innovation et les bacs à sable réglementaires, afin de comprendre les évolutions récentes et d'apporter des modifications réglementaires en fonction des résultats. Une troisième option consiste à élargir le périmètre en adoptant de nouvelles règles pour réglementer les entreprises de la fintech, y compris en adaptant les normes existantes. La quatrième option est la réglementation sur mesure, qui reconnaît les particularités de la fintech et crée de nouvelles réglementations pour chaque innovation.[[5]](#footnote-5)/

En Amérique latine, les fintechs tendent à être réglementées le plus souvent par le type d'activité des entreprises plutôt que par le type d'entreprises fournissant des services.

1. **Objet de la réunion**

 La réunion a pour objet de discuter du rôle des néobanques en tant qu'outil de développement dans les États membres de l'OEA, et plus particulièrement de la manière dont l'élargissement de l'accès aux services financiers à ceux qui en ont été dépourvus à travers l’histoire, les personnes non bancarisées et sous-bancarisées, contribue à l'autonomisation financière de ces communautés mal desservies, leur permettant ainsi de mieux se positionner pour participer pleinement à l'économie.

 La réunion donnera aux États membres l'occasion de présenter leurs expériences dans le secteur de la banque numérique et abordera les questions liées aux défis et aux solutions pour développer et renforcer ce secteur naissant.

 Les questions posées aux États membres comprendront les suivantes :

1. Quelle est l'importance du secteur bancaire numérique en tant qu'outil de développement dans les États membres de l'OEA ?
2. Quelles sont les stratégies clés pour promouvoir un meilleur accès aux services financiers dans les États membres, notamment en ce qui concerne les MPME ?
3. D'après l'expérience de votre pays, les néobanques contribuent-elles à la réalisation des ODD ?
4. Quel rôle les gouvernements devraient-ils jouer pour réglementer et superviser les néobanques ?
5. **Utilité pour le SEDI**
* Promouvoir l'accès au financement en tant qu'outil permettant d'accroître l'inclusion financière, de créer des possibilités d'emploi, de contribuer à la réduction de la pauvreté et d'améliorer les moyens de subsistance
* Renforcer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses ODD
* Favoriser le dialogue, la coopération et le partage des connaissances au niveau régional sur l'accès au financement pour les particuliers et les MPME, y compris les mécanismes de partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience
1. **Mandats de l’OEA**

 Dans le cadre de la ligne stratégique « Promouvoir des économies inclusives et compétitives », la résolution AG/RES. 2967 (LI-O/21) adoptée par l’Assemblée générale en 2021, intitulée « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : promotion de la résilience », établit les mandats suivants :

1. « Tout en reconnaissant que la pandémie de COVID-19 a gravement frappé les MPME et accéléré la transformation numérique de la région et que la fracture numérique touchant les MPME a accru les inégalités entre les individus, les pays et les entreprises, de charger le SEDI de continuer à développer les capacités locales dans les États membres afin de soutenir les MPME dans les efforts qu’elles déploient pour participer pleinement à l'économie numérique et augmenter leurs possibilités de tirer parti des avantages offerts par le processus de numérisation en cours ».
2. « D’inviter instamment les États membres, avec le soutien du SEDI, à poursuivre l'échange de bonnes pratiques et de données d'expérience en matière de priorités pour le relèvement post-COVID-19 des MPME, identifiées lors du Septième Dialogue interaméricain des chefs de MPME comme suit : 1) solutions financières tenant compte d’une perspective de genre ; 2) numérisation, commerce électronique et autres solutions technologiques ; 3) services de messagerie et d'expédition à l’international ; et 4) autonomisation économique des femmes ».

Lors du septième Dialogue interaméricain des chefs de MPME, qui s'est tenu les 9 et 10 septembre 2021 sur le thème « Politiques publiques, programmes et solutions pour la reprise économique des MPME après la COVID-19 », les États membres ont identifié les domaines d'action prioritaires suivants :

« Tenir des échanges sur les dernières évolutions en matière de solutions financières pour soutenir la survie et améliorer la résilience des MPME ».

1. **Structure de la réunion**

 Pour les besoins de la réunion, plusieurs intervenants seront invités à explorer le rôle des néobanques dans le développement ainsi que leur potentiel à contribuer de manière significative à la reprise économique et à la réalisation des ODD dans les États membres de l'OEA. Les États membres auront l'occasion de participer à un dialogue interactif guidé par la présidence du CIDI.

 Après la séance de questions-réponses avec les intervenants invités, la présidence invitera les délégations à partager les meilleures pratiques en matière d’élargissement de l’accès aux services financiers et à envisager des perspectives de coopération pour les MPME dans ce domaine.

 Panélistes invités : à préciser

1. **Résultat de la réunion**
2. Meilleure compréhension du rôle des néobanques dans le développement des États membres de l'OEA.
3. Les défis spécifiques rencontrés et les solutions identifiées par les États membres dans la promotion de l'accès au financement en tant qu'outil de développement partagé.
4. Identification des possibilités de coopération en matière d'accès au financement pour les MPME.
5. Contribuer au dialogue et soutenir les efforts des États membres pour atteindre les ODD.

CIDRP03956F01

1. . <https://latinamericareports.com/the-importance-of-fintech-for-the-future-of-latin-america/7223/> [↑](#footnote-ref-1)
2. . Bakker, Bas B., Beatriz Garcia-Nunes, Weicheng Lian, Yang Liu, Camila Perez Marulanda, Adam Siddiq, Mariusz Sumlinski, Dmitry Vasilyev et Yuanchen Yang. 2023. “The Rise and Impact of Fintech in Latin America.” IMF Fintech Note 2023/003, Fonds monétaire international, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/fintech-notes/Issues/2023/03/28/The-Rise-and-Impact-of-Fintech-in-Latin-America-531055> [↑](#footnote-ref-2)
3. . Ces dernières années, c'est plutôt le secteur de la finance non conventionnelle qui a servi les MPME dans la région. Ce secteur comprend (1) les plateformes basées sur l'endettement, telles que les plateformes de prêt entre pairs (P2P) ; (2) les plateformes basées sur les actions qui permettent d'investir dans des actions non cotées ; et (3) le financement participatif basé sur les récompenses ou les dons. Voir Ziegler, Tania, Felipe Ferri de Camargo Paes, Cecilia López Closs, Erika Soki, Diego Herrera et Jaime Sarmiento. 2022. “The SME Access to Digital Finance Study: A Deep Dive into the Latin American Fintech Ecosystem.” Judge Business School, Université de Cambridge, Royaume-Uni. <https://www.jbs.cam.ac.uk/faculty-research/centres/alternative-finance/publications/sme-access-todigital-finance-study-latam/>. [↑](#footnote-ref-3)
4. . Bakker et autres (2023). [↑](#footnote-ref-4)
5. . Bains, Parma, Nobuyasu Sugimoto et Christopher Wilson. 2022. “Bigtech in Financial Services: Regulatory Approaches and Architecture.” IMF Fintech Note 2022/002, Fonds monétaire international, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/fintech-notes/Issues/2022/01/22/BigTech-inFinancial-Services-498089>. [↑](#footnote-ref-5)